

Mars Bleu : Parlons peu, mais parlons bien

... et surtout #ParlonsFesses avec la Ligue contre le cancer !



Mars Bleu : Parlons peu, mais parlons bien

La participation au dépistage du cancer colorectal est encore TROP FAIBLE : OUI, le dépistage sauve des vies. Mais les tabous et la gêne persistent. STOP !

A l'occasion de cette nouvelle édition de Mars Bleu, mois de sensibilisation au dépistage organisé du cancer colorectal, la Ligue brise les tabous en lançant sa campagne #ParlonsFesses ! Plus que jamais, il y a urgence : le taux de participation demeure très faible à 33,5 %, alors que l'on peut détecter cancer et lésions précancéreuses. Détecté tôt, le cancer du côlon peut être guéri dans 9 cas sur 10 ! En cause, les tabous qui entourent ce dépistage, qui persistent et contribuent à placer ce cancer au 2ème rang des décès par cancer les plus fréquents chez l'homme et au 3ème rang chez la femme.

A travers une nouvelle campagne de prévention, la Ligue souhaite dédramatiser le dépistage du cancer colorectal et rappeler aux Français qu'il est PRIMORDIAL de se faire dépister en particulier entre 50 et 74 ans, et d'avoir un suivi à tout âge en cas d'antécédents personnels et/ou familiaux. Cette campagne veut dépasser une bonne fois pour toutes les tabous autour du cancer colorectal et parler avec simplicité du sujet.

En 2019, #ParlonsFesses avec nos proches pour sauver des vies !

#ParlonsFesses

En quoi consiste le test immunologique ?

Le test immunologique est :

Simple,

A faire chez soi,

Rapide,

Indolore,

Pris en charge à 100%,

A refaire tous les deux ans en cas de résultat négatif.

Pourquoi ne pas se faire dépister ? Parce que cela touche à un sujet intime ? Alors ouvrons le dialogue et #ParlonsFesses !

Aujourd'hui, seulement 33,5 % de la population concernée participe au dépistage organisé. C'est très loin d'être suffisant quand on sait que le cancer colorectal est le 2ème plus meurtrier alors qu'il est guérissable si il est détecté suffisamment tôt !

Il est primordial de briser les tabous et de dialoguer sur le cancer colorectal.

Qui est concerné ?

Le dépistage concerne TOUTES les personnes qui ont entre 50 et 74 ans.

Le suivi médical régulier concerne les personnes ayant des antécédents familiaux et/ou personnels quel que soit leur âge.

Le cancer colorectal en France :

- 43 336 nouveaux cas par an



- 17 117 décès par an

Dans le cadre du programme organisé :

- 33,5 % des 50 à 74 ans dépistés
- **Près de 17 000 adénomes avancés détectés**
- **4279 cancers détectés**

Données Santé Publique France – mises à jour le 31/01/2019